

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 28 novembre 2023

Délibération n° 2023.11.65

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 16 novembre 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 17 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : MM. Emmanuel CHERMETTE et Mathieu POTHERAT.

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : Accord de principe pour la vente de terrains

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2022.11.75 en date du 14 novembre 2022 il a été décidé d'acquérir par voie de préemption un lot de parcelles cadastrées section A n° 428 et 535 et section F n° 106 et 121.

Suite à cette acquisition, Monsieur le Maire propose de remettre en vente les parcelles cadastrées section A n° 535 (1 899 m²) et section F n° 106 (1 848 m²) et 121 (1 431 m²).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **Décide de remettre en vente**, par le biais de la SAFER les 3 parcelles sus visées pour une surface totale de 5 178 m² au prix de 2 600 €,
- **autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires dans le cadre de cette affaire.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

